

**La CCI de l'Ardèche se mobilise pour appuyer les entreprises impactées par la mobilisation des « Gilets jaunes »**

Le mouvement des « Gilets Jaunes » provoque des baisses de fréquentation importantes dans les magasins ardéchois, qui débouchent sur des chutes de chiffre d'affaires très significatives. Cet **effondrement d'activité** affecte la trésorerie des entreprises.

Les équipes de la CCI, en lien avec les services de l'Etat, sont à la disposition des chefs d'entreprises pour les aider à accomplir les démarches permettant de bénéficier de **reports d'échéances sociales et fiscales et du dispositif « activité partielle »**.

La CCI Ardèche a également sensibilisé, via la Banque de France, la Fédération Bancaire Française Drôme-Ardèche, afin que les établissements bancaires fassent preuve de mansuétude dans l'activation de crédits court terme, suite à l'affaiblissement des trésoreries.

Le Président Jean-Paul Poulet incite les entreprises dont la situation financière se fragilise à **activer sans attendre ces dispositifs** et à prendre contact avec les services de la CCI, spécifiquement mobilisés, au 04 75 88 07 07 ou [accueil@ardeche.cci.fr](mailto:accueil@ardeche.cci.fr)

**Contact presse** : Mickaël Villain - T. 04 75 36 17 04 - M. 06 07 21 43 55 - [mickael.villain@ardeche.cci.fr](mailto:mickael.villain@ardeche.cci.fr)

*La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche représente l'intérêt général de plus 13 000 entreprises ardéchoises. Ses délégations d'Annonay et d'Aubenas accompagnent les entreprises dans de nombreux domaines : création transmission reprise d'entreprises, innovation, international, environnement, développement commercial, formation...*